Auto–école BLAVIA

2A rue Ernest Régnier
33390 BLAYE
N° SIRET : 48906384200053

6 Domaine de Jade, Route de Blaye
33820 ETAULIERS
N° SIRET : 48906384200012

Tel: 05 57 42 12 94
Mail: autoecoleblavia@gmail.com

Site web: www.autoecole-blavia.com
Facebook: www.facebook.com/blaviaautoecole

Formation suite à une Annulation du Permis de Conduire

Constitution de dossier :

- ✓ 4 e-photos d'identité aux normes spéciale Permis de conduire
- ✓ 1 Photocopie de la carte d'identité recto verso du candidat
- ✓ 1 photocopie d'un justificatif de domicile *(impôts, eau, électricité, téléphone)*

Si pas de justificatif de domicile à son nom propre :

- ➢ Justificatif de domicile du lieu de vie
- ➢ +Attestation d'hébergement (voir modèle sur site BLAVIA)
- ➢ +Photocopie pièce d'identité de l'hébergeant

- ✓ 1 Photocopie du Certificat de participation à la journée d'appel pour la défense (ou de la convocation)
  Si vous n'êtes pas en possession de ce document : ***service national 05.57.85.10.12***

- ✓ Tests psychotechniques
- ✓ Visite médicale : Cité Administrative à Bordeaux ou médecin agréé
  - o Liste des médecins : **http://www.gironde.gouv.fr**
  - o **Avec le formulaire : www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14880.do**
- ✓ Communication d'une décision judiciaire **Réf 07** ou
- ✓ Injonction de restitution d'un permis de conduire invalidé **Réf 49** ou
- ✓ Récépissé de remise d'un permis de conduire invalidé par solde de points nul **Réf 44**

Le contenue de la Formation :

- ✓ Inscription
- ✓ Évaluation initiale
- ✓ Fourniture pédagogique
- ✓ Formation théorique (cours illimités à concurrence de 6 mois)

Une série de 40 questions chaque heure.
Nos cours sont animés par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière diplômés d'état

295 €

Evaluation initiale (*obligatoire avant l'inscription*)	65€
Heure pratique :	55 €
Accompagnement à l'examen pratique :	55 €

Les prix sont TTC à 20% de TVA. Les prestations sont payables à l'avance et sont facturées au tarif en vigueur le jour de leur exécution.
Les leçons pratiques non décommandées 48 heures ouvrables à l'avance sont dues, sauf motif légitime.

TARIFS JUSQU'AU 31/12/2023